

Conseil scientifique

Séance du 28 mai 2026

Avis n° 2026-20

Objet : Environnement, climat et régulation des produits de santé

Le Conseil scientifique (CS) considère que les défis environnementaux et climatiques constituent un enjeu majeur pour l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé et doivent être pleinement intégrés dans les réflexions prospectives relatives à la fabrication, l'utilisation et la régulation des produits de santé. Dans ce cadre, le Conseil scientifique a structuré ses travaux autour de trois axes : l'éco-conception des produits de santé, la prescription et l'usage des produits de santé, ainsi que l'intégration des enjeux environnementaux et climatiques dans l'évaluation du bénéfice/risque des produits de santé.

Sur le premier axe, le CS recommande de poursuivre les travaux sur l'éco-conception des produits de santé et la prise en compte des enjeux environnementaux tout au long de leur chaîne de fabrication. Cette démarche devra s'inscrire dans la dynamique européenne en cours et s'appuyer sur les échanges avec les acteurs impliqués, afin d'anticiper les implications de ces enjeux pour les produits de santé et leur régulation.

Sur le deuxième axe, le CS souligne l'importance de favoriser une prescription et un usage plus pertinents et plus sobres des produits de santé, notamment au regard de leurs impacts environnementaux. Il recommande de poursuivre les travaux visant à mieux comprendre les déterminants des pratiques de prescription et les leviers de déprescription, en prenant en compte les dimensions sociétales et comportementales, ainsi que les perspectives des patients, des prescripteurs et des professionnels de santé, notamment dans le contexte hospitalier.

Le troisième axe, relatif à l'intégration des enjeux environnementaux et climatiques dans l'évaluation du bénéfice/risque des produits de santé, constitue un axe de réflexion à poursuivre dans le cadre du prochain mandat.

Au terme de son mandat, le CS invite le prochain mandat à approfondir les axes identifiés et à poursuivre la réflexion prospective engagée en réponse à la saisine de la Directrice générale, en explorant notamment le levier environnemental comme vecteur d'évolution des pratiques et des comportements.

Le Président du Conseil Scientifique

Joël ANKRI

